

La CGT pendant la guerre d'Algérie – livret 5

Mars 1962

la fin d'une tragédie qui n'aurait jamais du avoir lieu

En cette année 2012 qui marque le 50^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, beaucoup d'écrits et beaucoup de témoignages paraissent.

Ayant participé à cette sale guerre dans ses pires moments, l'Institut CGT du Rhône m'a demandé de sortir un petit livret sur ce sujet. Ce ne sera pas un témoignage de mon vécu (les témoignages sont souvent empreints d'une sentimentalité qui ne reflète pas toujours l'objectivité de l'Histoire).

J'ai préféré esquisser la chronologie des évènements et voir comment la CGT s'est positionnée au cours de cette période.

Avant, je voudrais répondre clairement à des questions qui m'ont été posées et sur lesquelles je donnerai un avis explicite et personnel :

1/ les Algériens ont-ils eu raison de se battre pour leur indépendance ?

La réponse est OUI

2/ l'armée française a-t-elle pratiqué la torture en Algérie ?

La réponse est OUI

3/ tous les soldats français étaient-ils des tortionnaires ?

La réponse est NON

4/ le FLN (l'Armée de Libération Algérienne) a-t-il aussi pratiqué la torture ?

La réponse est OUI

5/ tous les combattants du FLN étaient-ils des tortionnaires ?

La réponse est NON

6/ l'armée française et ses dirigeants ont-ils été les seuls responsables de la torture ?

La réponse est NON

7/les politiques ont-ils eu leur part de responsabilité dans la pratique de la torture ?

La réponse est OUI lorsqu'ils ont voté l'état d'urgence puis donné ensuite à l'armée les pleins pouvoirs y compris les pouvoirs de police.

Ces réponses n'engagent que ma seule responsabilité.

**Le président
Charles Romain**